



Quel recours pour continuer a voir ma fille

Par **jeanmarc44**, le **08/05/2008 à 14:52**

Bonjour, voila je vis en couple avec quelqu'un depuis maintenant 3 ans et nous avons eu une fille ensemble qui a 15 mois maintenant mais elle veut arreter notre relation, que va t'il se passer concernant la garde de ma fille ? (qui porte mon nom) peut elle me l'enlever ? que dois je faire ? merci

Par **ly31**, le **08/05/2008 à 15:52**

Bonjour, Votre compagne veut se séparer de vous, et vous êtes inquiet concernant votre petite fille ! Je vous conseille fortement de saisir le JAF (Juge aux affaires Matrimoniales) de manière à faire officialiser cette situation, ainsi qu'obtenir la garde officielle de votre enfant pendant les vacances et certains week end du mois. Surtout ne quittez pas votre domicile conjugal !, au pire des cas, si vous êtes amené à le faire, déposez auparavant une main courante du Commissariat de Police de votre domicile. Je vous souhaite bon courage. ly31